

Rencontres nationales sur la coopération décentralisée franco-burkinabè

Ouagadougou, 2- 4 décembre 2002

Contribution des acteurs de la région Rhône-Alpes

Depuis plus de deux ans, une réflexion est engagée en Rhône-Alpes afin d'améliorer la cohérence des actions de coopération menées en direction du Burkina Faso. Aujourd'hui, près de 80 organisations rhônalpines (collectivités locales, associations, écoles, etc.) coopèrent avec des organisations burkinabè et beaucoup d'entre elles ressentent le besoin de mieux coordonner leur action afin d'apporter une réelle contribution au développement à long terme du Burkina Faso.

Ainsi, RESACOOOP a organisé deux réunions d'échanges et d'information en 2000, puis a supervisé l'année suivante la réalisation d'une étude préalable¹, destinée à proposer des scénarios d'actions concertées entre acteurs de Rhône-Alpes.

C'est dans la poursuite de cette dynamique que RESACOOOP a convié les acteurs rhônalpins à venir rencontrer M. Issa SORGHO, directeur de la Copération décentralisée au Burkina Faso, lors d'une réunion organisée à Lyon le 23 septembre 2002.

L'objectif de cette réunion était double :

- d'une part, permettre aux acteurs de Rhône-Alpes de dialoguer avec M. Issa SORGHO sur les évolutions récentes du cadre institutionnel de la coopération décentralisée au Burkina,
- d'autre part, animer un débat autour des thèmes d'ateliers des futures Rencontres nationales de la coopération décentralisée franco-burkinabè afin d'apporter une contribution régionale à la réflexion, matérialisée par la production du présent document.

L'objet de ce document est bien de rendre compte des échanges de vue et des questionnements qui ont émergé du débat, plutôt que de porter une « parole » régionale.

De fait, les points de vue exprimés sont essentiellement ceux d'acteurs du Nord. Ils n'ont pu être confrontés à ceux d'une pluralité d'acteurs burkinabè. C'est ce débat commun qui aura lieu à Ouagadougou début décembre.

Thème 1 : La coopération décentralisée : un engagement partagé ?

Cette question interroge les motivations à s'engager dans la coopération. Quelles sont-elles ? Ont-elles évolué avec le temps ? Quelles sont les attentes des acteurs du Nord ? Les expriment-ils à leurs partenaires et si oui, de quelles façons ?

Pour la majorité des participants, les motivations à engager une coopération ont évolué : il ne s'agit plus seulement d'un devoir « d'aide » comme c'était souvent le cas, il y a une dizaine d'années, mais plutôt de répondre à une nécessité de solidarité dans un monde d'inter-dépendances.

Dans un contexte de plus en plus marqué par les disparités entre pays et individus et par les violences qu'elles génèrent, s'engager dans la coopération décentralisée apparaît comme un moyen d'apporter sa pierre à l'édifice de la Paix, pour un meilleur équilibrage des situations économiques et sociales de chacun.

Cet engagement se concrétise par un appui technique et financier aux partenaires burkinabè mais devrait également se matérialiser par un rôle d'interpellation des pouvoirs publics, français et européens, lorsque les politiques qui sont développées au Nord apparaissent en contradiction avec les objectifs de développement des pays du Sud. Ce rôle ne doit-il pas d'ailleurs être de plus en plus prééminent et aller de pair avec un désengagement technique progressif ?

Une autre motivation fortement exprimée s'articule autour de l'ouverture aux autres cultures : connaissance et respect de l'autre qui permet aussi de remettre en question nos propres pratiques et comportements.

Cette ouverture est conçue par les élus rhônalpins d'abord comme une ouverture personnelle. Ils disent partager des préoccupations communes avec les élus burkinabè dont le projet politique comprend des thèmes qui sont aussi des thèmes d'actualité en France : décentralisation, démocratie locale, démocratie participative, parité, mais aussi environnement urbain, pérennisation des services publics, etc. Cette prise de conscience doit conduire à l'élaboration de projets qui apportent des solutions à chacune des collectivités, grâce à l'expérience de l'autre.

Cette ouverture aux autres cultures vise aussi les jeunes citoyens pour lesquels cette coopération peut avoir une valeur pédagogique forte. A travers la découverte d'un autre monde et de ses difficultés, ils prennent du recul par rapport à leurs modes de vie, ils relativisent leurs problèmes et re-découvrent avec un regard neuf leur propre société.

Pour les techniciens de grandes collectivités, il s'agit également d'une occasion unique de « re-visiter » leurs pratiques. Au-delà de l'ouverture « culturelle », la coopération peut devenir une composante des outils de management des cadres territoriaux pour : « créer une culture de l'international et pas seulement de la pauvreté ».

Tous s'accordent à dire que l'engagement dans la coopération décentralisée nécessite une forte volonté politique qui doit être clairement expliquée pour être bien

comprise. Car un des obstacles perçus réside dans la difficulté à faire partager cet engagement à ses concitoyens, à le faire « percoler » au-delà du « cercle des convaincus ». Les élus locaux sont « comptables » de l'argent public consacré à la coopération et doivent convaincre leurs populations que c'est une « bonne » utilisation.

Pour finir, n'est-il pas temps aussi de s'avouer et d'avouer aux partenaires burkinabè, que s'engager dans la coopération, c'est aussi « trouver du plaisir » à rencontrer l'autre, à être surpris, à se sentir utile, à sortir de notre routine, etc. Pour iconoclaste qu'elle puisse paraître, cette motivation reste un moteur essentiel qui doit aussi être partagée entre les partenaires.

Thème 2 : La décentralisation : une nouvelle réponse citoyenne ?

Les organisations participantes n'étant pas toutes des collectivités locales, elles ne perçoivent pas forcément de manière égale l'importance du processus de décentralisation en cours au Burkina. Pour certaines, la réunion a même été l'occasion de prendre conscience de ce fait et d'en mesurer l'intérêt.

Pour les collectivités locales présentes, l'appui à la commune partenaire n'a pas toujours été initialement conçu ou explicité comme un appui à la décentralisation. En tout état de cause, cet appui est essentiel et doit se faire dans le respect des choix politiques de la commune partenaire. Il faut veiller à ce que les actions soutenues ne viennent pas déstabiliser les rapports de force en place.

De manière générale, les acteurs rhônalpins expriment le besoin de mieux appréhender les évolutions institutionnelles passées, présentes et à venir du Burkina Faso. Il leur paraît primordial que des représentants burkinabè puissent venir présenter aux acteurs français le processus de décentralisation en cours. Qu'ils viennent aussi expliquer ce que le gouvernement burkinabè attend des acteurs rhônalpins et quelle conception il a de l'articulation entre les politiques qu'il met en place et l'appui que peuvent apporter les collectivités locales et les associations françaises.

A ce titre, l'un des scénarios proposés dans l'étude préalable à la conception d'actions concertées, supervisée par RESACOOOP, trouve toute sa pertinence : il préconise la mise en place d'une « représentation permanente » des organisations burkinabè (associations et collectivités) en Rhône-Alpes, représentation dont le rôle serait tout à la fois d'assurer l'information des acteurs régionaux sur les évolutions institutionnelles et les priorités stratégiques du Burkina Faso, et de constituer une interface opérationnelle entre organisations burkinabè et françaises .

Thème 3 : Le développement local : pour une plus forte mobilisation des acteurs locaux ?

La majorité des acteurs présents a conscience que les projets qu'ils soutiennent doivent viser des objectifs de durabilité et d'autonomisation et nécessitent un engagement sur le long terme.

Depuis 10 ans, le contexte institutionnel burkinabè a beaucoup évolué et la mise en œuvre du processus de décentralisation exprime la volonté du gouvernement d'instaurer la démocratie à la base, comme le développement à la base, en encourageant les démarches participatives.

Dans ce sens, la mise en place des Commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) apparaît comme une matérialisation de cette volonté en milieu rural. Les collectivités locales et associations de Rhône-Alpes présentes ont été très intéressés par la présentation que M. Issa SORGHO a faite des CVGT. D'une part, elles offrent un cadre de concertation aux acteurs locaux qui sont amenés à définir ensemble les priorités en matière de développement local. D'autre part, elles permettent de rendre ces priorités plus « lisibles » pour les partenaires français.

Les acteurs rhônalpins souhaitent que leur action puisse s'intégrer dans ce cadre qui apporte des garanties de cohérence sur un territoire donné et donc de pérennité de l'appui qu'ils peuvent apporter.

Ceci étant, du temps sera sans doute nécessaire pour que acteurs burkinabè et français s'approprient pleinement ces nouveaux cadres. Là aussi, un accompagnement sera indispensable et sera d'autant plus efficace qu'il associera institutions burkinabè et françaises.

Ont participé à cette rencontre :

M. Issa SORGHO, ADAF (M. Mazenod), ADAIS (M. Pheby), Agir ABCD (Mme et M. Bettini, M. Dani), AJS (Mlle Berdal), Cités-Unies France (M. di Loreto), Codev Tricastin (MM. Maurer et Tosolini), Comité de jumelage Limonest-Boura (Mme Martin), Comité des échanges Orodara/St-Hilaire (Mmes Dubessy et Vassel), Frontières ouvertes (Mme Stucki), Lycée agricole Olivier de Serres (Mme Magnard), Misola Rhône-Alpes (M. Taverdon), Partage Tiers Monde Val d'Azergues (M. Metton), Peuples solidaires (M. Launay), Solidarité franco-burkinabè Duignien (M. Peyron), Vétérinaires sans frontières (Mme Melin, M. Hassan), Ville de Chambéry (Mme Menessier), Ville de Chambéry-CUF (M. Roux), Ville de Grenoble (Mme Naturel), Ville de Lyon-Grand Lyon (M. Voron), Ville de Mably (MM. Dalmais, Ladet et Relave), Ville de Villeurbanne (M. Lecollier), RESACOOOP (Mmes Di Donato et Lajarge, M. Silveira)

¹ Cette étude a été réalisée par Mme Adrienne RAMDE, ancienne étudiante du CIEDEL, dans le cadre du DESS « Sociologie appliquée au développement local », Université Lumière-Lyon II